



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE L'ORDRE JUDICIAIRE VAUDOIS

L'Office des poursuites et la Justice de paix du district d'Aigle déménagent

L'Office des poursuites et la Justice de paix du district d'Aigle retourneront au sein de l'Hôtel de Ville aiglon ce mois de décembre. Les travaux intérieurs de rénovation du bâtiment étant arrivés à leur terme, les deux offices quitteront leurs locaux provisoires, situés dans l'ancien Institut Central des Hôpitaux - ICH. Des fermetures exceptionnelles de l'Office des poursuites (lundi 9 et mardi 10 décembre 2024) et de la Justice de paix (lundi 16 et mardi 17 décembre 2024) interviendront à cette occasion.

L'Office des poursuites et la Justice de paix du district d'Aigle déménagent. Après avoir occupé pendant près de trois ans des locaux provisoires sur le site de l'ancien Institut Central des Hôpitaux - ICH (Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle), ils redéménageront en décembre au sein de l'Hôtel de Ville aiglon. Les travaux intérieurs de rénovation du bâtiment étant désormais arrivés à leur terme, les deux offices s'y réinstalleront à une semaine d'intervalle.

Déménagement de l'Office des poursuites

Dans le cadre de son déménagement, l'Office des poursuites sera exceptionnellement fermé lundi 9 et mardi 10 décembre 2024. Une permanence téléphonique visant à garantir l'exécution des mesures conservatoires urgentes sera assurée au 079 250 07 47.

Dès mercredi 11 décembre 2024, l'Office des poursuites rouvrira ses portes à l'Hôtel de Ville (Place du Marché 1, Case postale, 1860 Aigle). Son numéro de téléphone (024 557 78 70) et son adresse e-mail (info.opai@vd.ch) restent inchangés.

Déménagement de la Justice de paix

La Justice de paix sera quant à elle exceptionnellement fermée lundi 16 et mardi 17 décembre 2024 en vue de son déménagement. Une permanence téléphonique pour les urgences sera assurée par le biais du numéro principal de l'office.

Dès mercredi 18 décembre 2024, la Justice de paix accueillera également les justiciables à l'Hôtel de Ville (Place du Marché 1, Case postale, 1860 Aigle). Son

numéro de téléphone (024 557 65 76) et son adresse e-mail ([info.jpxai\(at\)vd.ch](mailto:info.jpxai(at)vd.ch)) restent inchangés.

Informations complémentaires

Le site Internet de l'Ordre judiciaire vaudois (www.vd.ch/ojv) permet en tout temps de trouver les coordonnées actuelles et les horaires des différentes instances judiciaires.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire vaudois

Lausanne, le 29 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

OJV, Céline Rod, conseillère en communication, Ordre judiciaire vaudois, [presse.ojv\(at\)vd.ch](mailto:presse.ojv(at)vd.ch),
021 316 15 16